

LE NIVEAU MONTE !



C'est à Bormes-les-Mimosas, du 23 au 31 août, que s'est déroulée la dernière session des monitorats fédéraux de chasse sous-marine et d'apnée pour l'année 1997. Accueillis par le club de Roland Blanc, seize aspirants moniteurs ont suivi une semaine de stage intensif, conclue par deux journées d'examen. Plusieurs candidats ont été recalés. Parmi eux, des chasseurs de très haut niveau, preuve que le monitorat n'est pas une formalité...

Il est vrai que la pluridisciplinarité du monitorat a pu en dérouter certains et d'ailleurs, ce sont surtout aux épreuves de pédagogie et de secourisme qu'ont échoué les candidats. La sécurité et l'autonomie, enjeux essentiels de ces activités aux yeux de la Fédération, étaient les deux principaux thèmes développés par l'équipe d'encadrement dirigée par Yannick Uguen.

Une session sans concession

L'enseignement dispensé, sous forme d'ateliers ou de séminaires, devait permettre à tous les participants de se remettre à niveau dans les différents domaines du programme. Néanmoins, le taux moyen de réussite à l'examen (50 %) ➤

L'atelier d'apnée en poids variable à la gueuse. Ici, la descente. En médaillon : L'épreuve de secourisme était éliminatoire. Plusieurs candidats ne sont fait surprendre lors de l'examen.

Etes-vous tout à fait prêt ?

Un décalage entre les exigences de la fédération et les attentes des candidats est la cause principale du faible taux de réussite à l'examen ainsi que la raison de leurs critiques et commentaires à l'issue du stage ; en effet, la FFESSM considère

que les candidats qui se présentent à l'examen ont une expérience associative et pédagogique déjà significative et que le stage du monitorat n'est qu'une période de révision des acquis, en aucun cas une formation initiale suffisante pour prétendre au

titre de moniteur. A l'inverse, beaucoup de candidats ont commis l'erreur de penser qu'une semaine de stage serait suffisante pour acquérir les fondamentaux juridiques et pédagogiques nécessaires pour enseigner la chasse et l'apnée au sein d'un

club. Attention donc : l'examen du monitorat vient sanctionner un niveau acquis et validé par une expérience réelle. Le stage n'est pas une formation accélérée qui vous mettra à niveau en quatre jours !

F. G.



Une gueuse de descente en poids variable.

➤ confirme que la formation probatoire d'initiateur est une quasi nécessité théorique et pédagogique avant l'examen, et témoigne du haut degré d'exigence du jury face à des lauréats qui souhaitent quant à eux la création d'un BEES mention apnée et chasse sous-marine. Cependant, la perspective du "marché de l'apnée", dont on appréhende mal la "profondeur", incite la fédération à la

prudence. Ce BEES n'est pas encore d'actualité. Durant le stage, l'échange et la confrontation des expériences de tous (10 instructeurs fédéraux, 11 apnéistes et 7 chasseurs venus d'horizons géographiques et culturels très divers) a conduit chacun à se remettre en question et à s'interroger sur l'évolution de ces disciplines. La volonté de développer harmonieusement au sein de la

Le cursus fédéral de l'enseignement de la chasse et de l'apnée est à deux niveaux. Le niveau 1 est sanctionné par le diplôme d'initiateur, le niveau 2 par celui de moniteur. Avant de viser le monitorat, le "détour" (non encore obligatoire) par l'encadrement en temps qu'initiateur apparaît nécessaire, au regard des exigences (légitimes) du jury lors de cette session. Rappelons qu'un initiateur fédéral peut encadrer et assurer la sécurité d'un groupe en milieu naturel propre ou artificiel.

Les épreuves communes chasse et apnée

Théoriques : accidents dus à la plongée, notions de navigation et de sécurité en mer, connaissance des structures associatives.
Pédagogiques : conduite d'un cours ou d'une sortie et évaluation des problèmes qui s'y rapportent, conduite d'une séance d'initiation ou de perfectionnement avec un groupe. ➤

Épreuves pratiques éliminatoires sans note :

A) sans PMT : effectuer un 100 m en moins de 4 min et remonter un matras plein de 5 m de fond puis le maintenir et le déplacer en surface pendant une minute.

B) avec PMT : remonter un camarade de 5 m de fond et le remorquer sur 25 m, effectuer 2 x 25 m en apnée en piscine avec 40 secondes de récupération entre les apnées.

Épreuve pratique notée : 400 m de nage avec palmes.

Les épreuves spécifiques

Chasse sous-marine théorique : connaissance du matériel et des espèces locales communes, connaissance de la réglementation générale.

Chasse sous-marine pratique : épreuve de chasse (2 heures, 2 examinateurs), appréciation de l'aïzaque, de la sécurité et de l'efficacité. Note inférieure à 6/20 (éliminatoire).

Apnée théorique : connaissance du matériel courant et de l'organisation de la sécurité en plongée libre.

Apnée pratique : évaluation de la maîtrise physique lors des descentes à 20 m.

L'EXAMEN D'INITIATEUR

Une partie des seize candidats qui participaient à la dernière session des monitorats d'apnée et de chasse sous-marine à Bormes-les-Mimosas.



L'EXAMEN DE MONITEUR

Les prérogatives du moniteur sont : former, animer, entraîner dans son club ou lors des stages régionaux de chasse ou en apnée selon ses compétences.

Les épreuves communes

Théoriques : connaissances de navigation, matériel, cartes marines, moteurs hors bord, sécurité en mer ; connaissances sur l'organisation des secours, des principes physiologiques et des soins d'urgence en relation avec la plongée libre.

Pédagogiques : l'évaluation d'une séance ou d'un cycle d'apprentissage ou d'entraînement ; 2) mise en situation réelle d'une séance, définie dans le contexte proposé par les examinateurs.

Pratique éliminatoire sans note et ... difficile : sauvetage en milieu réel d'un camarade à -12 m sans largage de ceinture, retour à l'embarcation éloignée de 30 m, remonte sans assistance et réanimation après un bilan des fonctions vitales.

Plonger en scaphandre autonome et interprétation des signes conventionnels.

Les épreuves spécifiques chasse

Théoriques : connaissance des règlements généraux, de la réglementation locale du lieu des sorties, des structures fédérales ; connaissance des poissons et des fonds marins et des techniques et matériels de chasse appropriés.

Pratiques : démonstration notée des diverses techniques de chasse lors d'une sortie. Réalisation de trois plongées à 20 m en vingt minutes dou-



Pascal Le Bourdonnec était responsable des épreuves. Ici avec Olivier Bardoux, qui se prépare à l'épreuve d'apnée à -30 m.

nant lieu chacune à un tir sur une cible placée à 3 m. Attention, épreuve éliminatoire sans note.

Les épreuves spécifiques apnée

Théoriques : connaissance des conditions de pratique et de sécurité arrêtées par la commission fédérale, connaissance des structures fédérales et des principes de sécurité.

Pratique : apnées à 30 m en poids constant ; avec gaine largable ; avec gaine mécanique (épreuve éliminatoire sans note).

Dans toutes les épreuves notées, une note inférieure à 6/20 est éliminatoire ; l'épreuve devra être repassée à la session suivante.

fédération - tant en apnée qu'en chasse sous-marine - compétition et loisir, entraînement de l'élite et sensibilisation du grand public, est un pari qui reste à gagner.

Par ailleurs, l'engouement du public pour l'apnée et ses formes de pratique suscite beaucoup de questions au sein de la fédération : ainsi, la nature des relations avec la très active AIDA et les positions fédérales par rapport aux compétitions d'apnée font l'objet de discussions importantes, notamment au regard du chapitre sécurité, sur lequel la fédération ne peut se permettre aucune approximation. Une intervention prochaine de Michel Cantou et Yannick Uguen devrait apporter des éclaircissements.

En attendant, l'implication des candidats a contribué à ce que

l'encadrement réfléchisse aux améliorations à apporter au contenu du stage : il serait notamment intéressant de gonfler la pédagogie théorique par des études de cas plus nombreuses. Un constat s'impose néanmoins : le niveau augmenté à chaque session et la compétence générale des moniteurs s'étend, pour le plus grand bien de tous.

Les prochaines sessions sont déjà programmées. Un stage en Bretagne du 21 au 24 mai 98 entamera la saison et, du 22 au 30 août, une nouvelle session d'examen est prévue en Méditerranée. Pour tous renseignements pratiques, contactez Frédéric TORRE, responsable fédéral de l'examen du moniteur, tél. 04.95.22.12.96.

Texte et photos
François Grosvallet

Epreuve d'apnée en poids variable. Le ballon est vidé pour permettre l'apnée suivante.



Remontée au parachute lors de l'épreuve en poids variable.



INTERVIEW

Yannick Uguen, président-adjoint de la commission technique nationale apnée et chasse sous-marine de la FFESSM, répond aux questions de François Grosvallet.

Quel premier bilan faites-vous des monitorats 1997 ?

Ce monitorat me semble tout d'abord positif par rapport aux candidats. Les demandes sont importantes, à tel point que nous devons limiter le nombre d'inscriptions pour des raisons de sécurité et de passage d'examen - en moyenne, un candidat passe 30 minutes par atelier. Dès lors, les candidats inscrits sont très motivés et plutôt bien préparés. Ils étaient très réceptifs pendant le stage, ce qui a rendu les cours vivants et enrichissants.

D'un point de vue logistique, je suis également satisfait. Les infrastructures du club de plongée de La Flavière jouent un rôle prépondérant dans la réussite du séjour et l'équipe de Roland Blanc est maintenant bien rodée. C'est de

très bon augure pour la première école fédérale d'apnée qui s'ouvrira début juillet 1998 à Bormes-les-Mimosas.

A qui attribuez-vous la faible niveau de réussite à l'examen et quels conseils donneriez-vous aux futurs candidats ? Quelle est, à votre avis, la meilleure filière de préparation ?

En fait, le taux de réussite est de 40 % sur l'ensemble des candidats ; cet examen n'est donc pas acquis. Comme tout examen, nous fonctionnons par unité de valeur. La moindre erreur peut donner une note éliminatoire. Or notre formation met l'accent sur la sécurité ; les candidats doivent la maîtriser totalement et beaucoup redoutent l'épreuve de sauvetage.

Les dates du prochain monitorat d'apnée ont été fixées du 22 au 30 août 1998. Je conseille aux futurs candidats d'encadrer dans un club et de ne pas hésiter à participer à des stages régionaux ou nation-

aux. C'est à mon avis la meilleure façon d'acquiescer l'expérience de l'enseignement.

Il y avait davantage de candidats amnésiques que de chasseurs à Bormes-les-Mimosas. Est-ce le symptôme d'un développement de l'apnée pure au détriment de la chasse ?

En fait, il y avait exactement 4 candidats pour la chasse, 4 pour l'apnée, et 5 candidats aux deux monitorats. Il ne faut pas mettre en concurrence pêche sous-marine et apnée. Au contraire, nous devons mettre l'accent sur leur complémentarité et favoriser la polyvalence des candidats. Pour demeurer dans le droit fil de la politique de Michel Cantou, je dirai que l'apnée est le moyen et le support de toutes les disciplines de la FFESSM.

Combien y a-t-il de moniteurs fédéraux diplômés et actifs en France ? Ou peut-on les rencontrer ?

La nouvelle commission nationale est en train d'établir un listing de tous ses cadres fédéraux, qui devrait être prêt en mars prochain. À l'heure actuelle, la FFESSM compte environ 30 instructeurs, 300 moniteurs de chasse et 40 moniteurs d'apnée, ce qui est logique étant donné la récente mise en place de ce diplôme (trois ans). Les instructeurs se retrouvent régulièrement lors des examens et stages nationaux tandis que les moniteurs et initiateurs sont sollicités dans les clubs et lors des stages régionaux.

Quelle idée de la chasse et de l'apnée la Fédération cherche-t-elle à promouvoir au travers de la formation des moniteurs ?

Quels projets sont en cours pour aider au développement de ces deux activités ?

L'objectif de la commission nationale et de notre fédération est de valoriser la pêche sous-marine de loisir associée à la pratique de l'apnée loisir. Ces pratiques nécessitent, pour leur application, la formation de cadres, et le moniteur répond parfaitement à cette démarche. Un de nos objectifs est de créer des bases fédérales pouvant accueillir le grand public tout au long de l'année, et au quotidien durant l'été, pour l'initier à ces activités de loisir.

Enfin, pour aider les futurs candidats, la commission élabore un manuel de préparation au monitorat. D'autres projets sont à l'étude mais je ne souhaite pas en parler pour l'instant.

LES LAURÉATS DE BORMES-LES-MIMOSAS

- **Bernard Andraani** (chasse sous-marine), (apnée), Armée Diving Club, 136 avenue Vata Road, BP 2675 Nouméa, tél. 00 687 28 40 29, fax 00 687 28 57 55.
- **François Grenet** (apnée et chasse sous-marine), Tirs Lorientais, NEMO - Apnée Academy, 43 rue Plat, 75020 Paris, tél. et fax 01 40 33 27 08.
- **Laurent Riera** (chasse sous-marine), 11 av. de la Salanque, 66430 Bompas, tél. 04 68 40 36 28.
- **Yoram Zakeri** (apnée), 2 rue Plat de la Mer, 66200 Perpignan, tél. 04 68 51 95 15.
- **Gregory Ortiz** (apnée et chasse s/marine), CGCSM, 19 quai Jongkint, Ile Verte, 38000 Grenoble, tél. 04 74 63 10 02.
- **Hervé Coussanes** (chasse sous-marine), 14 allée des Bataillons, 31770 Colomiers, tél. 05 61 75 24 42.
- **Pierre Freilla** (apnée), 42 boulevard, La Châtaine Amiral, 98000 Moracco, tél. 00 377 83 30 50.
- **Fabrice Boss** (chasse s/m), CheminCaplou, 81120 Realmont, tél. 05 63 55 55 53.